



COOPERATION DECENTRALISEE Région Haute Matsiatra / Métropole de Lyon



CAP'



eau

« Des capacités renforcées pour la protection de la ressource, la gestion de l'eau et de l'assainissement en Région Haute-Matsiatra »

**Groupe de travail sur le STEFI
Manakara, 7 octobre 2015**

GRAND LYON
la métropole





Suivi Technique et Financier ou STEFI des Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Gravitaire construits dans le cadre de la coopération Région Haute Matsiatra – Métropole de Lyon

- 
1. Introduction
 2. La coopération RGHM et Métropole de Lyon
 3. Mis en œuvre le STEFI 2014
 4. Résultats
 5. Bilans et Perspectives
 6. Conclusion

Introduction

Constat :

Dans la Région Haute Matsiatra :

enquête RGHM deuxième semestre 2014 :

231 SAEP inventoriés ; (42%) 98 entièrement fonctionnels, 35 partiellement fonctionnels. : 98 ne sont plus opérationnels (42%)

De nombreux Réseaux d'eau, puits ou forage ne sont plus opérationnels, après quelques années d'exploitation.

Causes

Mauvaise conception,

Mauvaise réalisation,

Absence ou mauvaise gestion post investissement

Faiblesse en matière de maîtrise d'ouvrage communale

Introduction

La coopération Région Haute Matsiatra – Métropole de Lyon

- 12 AEPG gérées par 12 gestionnaires communautaires
- Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage communale
- Un agent communal chargé du secteur Eau Assainissement par commune

Résultats assez bon à la première année d'exploitation, tendance à la baisse à par la suite

d'où l'intérêt du STEFI :

aider les différents acteurs (communes – gestionnaires – STD – Région – Structures d'appui...) à :

- Connaître à l'instant T les niveaux de performances des gestionnaires
- Prendre les décisions appropriées pour les améliorer.

Finalité : POUR UN SERVICE PUBLIC EFFICACE ET PERENNE



Mise en œuvre du STEFI 2014

Etapas :

1. Le gestionnaire produit le rapport annuel narratif et financier
2. La commune contrôle et valide les données avec appui extérieur sur le volet technique. Vérification de l'état du réseau et des comptes du gestionnaire
3. La commune mesure la satisfaction des usagers : Enquêtes ménages auprès des usagers :
 - 20% des ménages choisis au hasard
 - Enquêtes réalisées par les responsables communaux (ACEA et autres agents)
4. Compilation de toutes ces données : La commune et le projet saisissent les données.
5. Elaboration de recommandations : production d'une fiche analytique par réseau
6. Restitutions régionales et communales

GRAND LYON
la métropole



Mise en œuvre du STEFI 2014

1 - Collectes des données (*Décembre 2014 – Janvier 2015*)

- Formation des principaux acteurs sur les différents outils (ACEA – Bureaux des gestionnaires)
- Production des rapports annuels par les gestionnaires, avec appui de l'ACEA – Validation du Rapport par la commune. [\(canevas rapport annuel\)](#) → données techniques
- Mise en œuvre d'une enquête ménage (ACEA, appui d'autres agents communaux [\(fiche d'enquête ménage\)](#) → perception du service par les usagers + comportement par rapport à l'Eah
- Autres sources : réunions mensuelles, Réunion du Réseau des ACEAs (RACEA), descentes sur terrain....

Mise en œuvre du STEFI 2014

2 - Traitement des données et Analyse des performances (Février 2015)

- Création d'une base de données intégrant toutes les données collectées
- Analyse - Traitement – Recommandations
 - Production du rapport régional
 - Production de la fiche par gestionnaire

[\(base de données\)](#)

GRAND LYON
la métropole

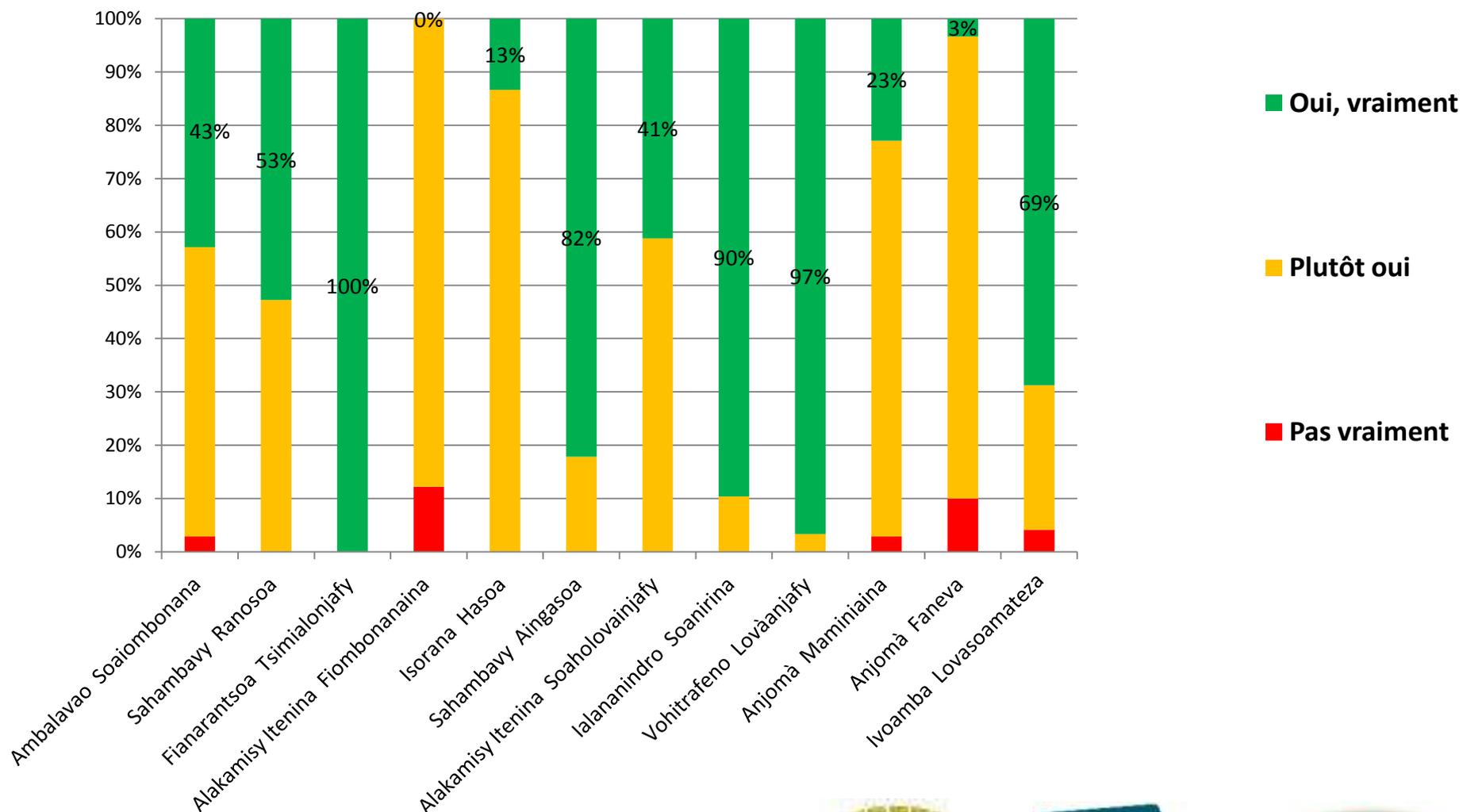


Mise en œuvre du STEFI 2014

3 – Restituer et faire des recommandations pour améliorer l'existant (*Mars 2015*)

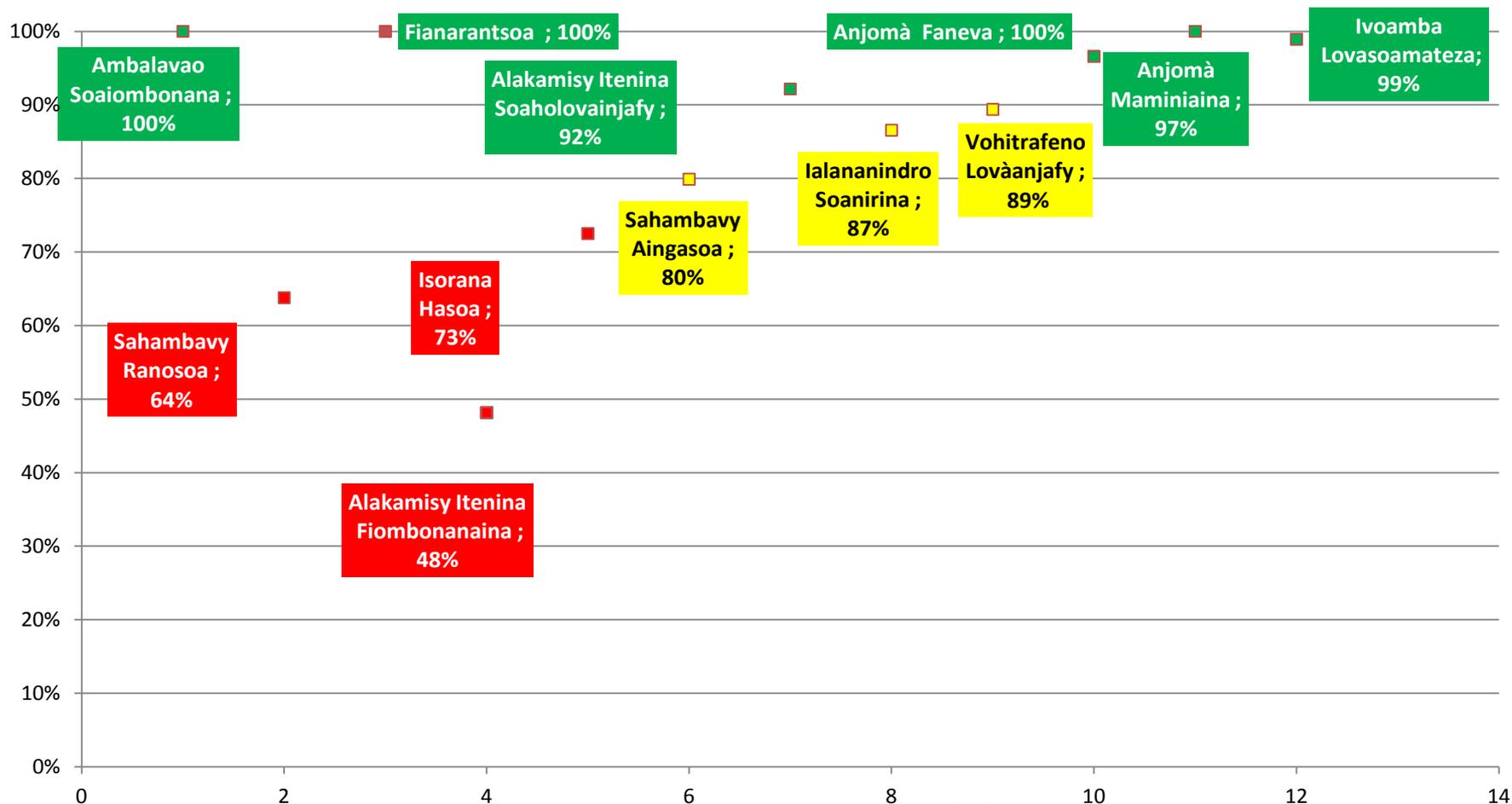
- **Régionale** : (rapport régional)
 - Participants :
 - Toutes les communes partenaires
 - tous les gestionnaires,
 - les autres acteurs clefs du secteur dans la région. (STD,
- **Communales** : *fiche par gestionnaire* – Soaholovainjafy – Fiombonanaina -
 - Descente au niveau de toutes les communes
 - Participants
 - Responsables communaux –
 - Gestionnaires –
 - Usagers
 - Les techniciens de la DIREAH

Mise en œuvre du STEFI 2014



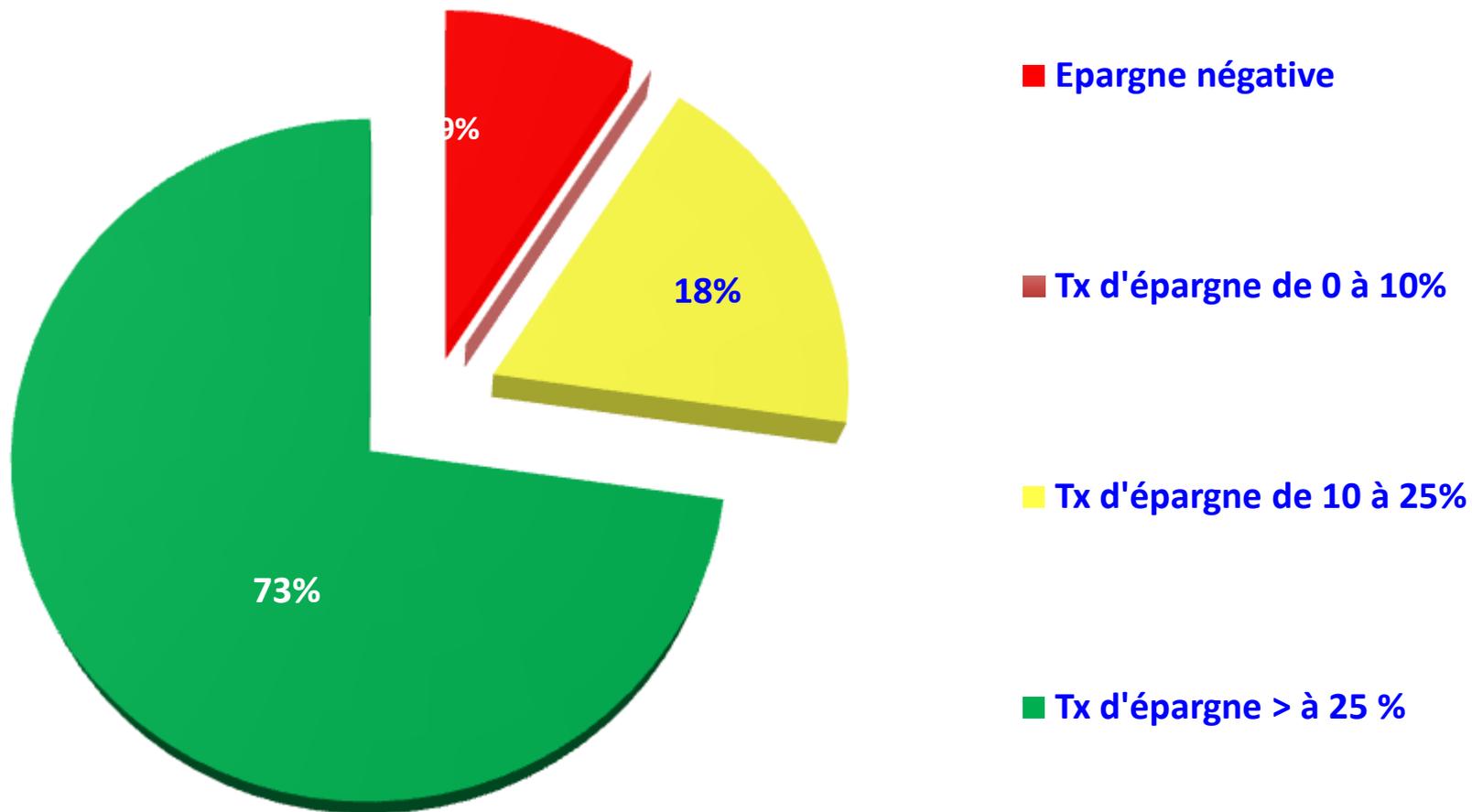
Mise en œuvre du STEFI 2014

Taux de recouvrement des cotisations



Mise en œuvre du STEFI 2014

Taux d'épargne : part des recettes 2014 épargnées



Bilans et perspectives

Fiabilité des informations / données collectées :

- Maîtrise des outils de rapportage
- Formulation des questions (identité de l'enquêteur)
- Informations neutres et objectives après validation de la commune
- Indicateurs parfois compliqués à collecter
- Le diagnostic technique de l'état du réseau nécessite parfois un certain niveau d'expertise
- **Nécessité de rapports semestriels relatifs portant sur certains indicateurs de base** → Actions d'ajustement pour les résultats escomptés à la fin de l'année
- **Des informations sur les indicateurs de performance de la commune ?**

Bilans et perspectives

Capacité des acteurs communaux à ajuster la gestion du service public

- La Restitution régionale en présence de toutes les communes, des gestionnaires et les différentes structures d'appui = **émulation, concurrence saine, partage d'expérience...**
- Implication d'autres acteurs pour aider les acteurs communaux à résoudre les problèmes (**DREAH, Région...**)
- Les restitutions communales : plan d'action pour le redressement de la situation
- **Lien entre Indicateurs de Performance et mise en œuvre d'autres projets d'adduction d'eau potable → Intégration des résultats semestriels ([fiche d'informations semestrielles](#))** dans les critères de sélection des projets à mettre en œuvre pour l'année prochaine.

GRAND LYON
la métropole



Bilans et perspectives

Pour un dispositif STEFI autonome et pérenne

Mobilisation des ressources

Chaque gestionnaire : versement à la commune, en plus de la taxe, de l'argent pour contribuer au fonctionnement du STEAH (Charge de suivi appui conseil).

Commune : Mobilisation de l'ACEA et d'autres agents si nécessaire dans les activités de suivi-appui conseil et la mise en œuvre de l'enquête ménage.

Le Projet CAP'Eau : Les ressources financières et humaines durant le processus (duplication, saisie, organisation de la restitution régionale....

GRAND LYON
la métropole



Conclusion

- **Outils intéressants** permettant aux communes et gestionnaires de maintenir leur niveau d'implication dans le temps.
- Qui assurera le STEFI à long terme ?
- Dans quel cadre institutionnel ?
- et avec quelles ressources humaines et financières ?
 - ⇒ Discussion avec la DIREAH pour la mise en œuvre du STEFI 2016
 - ⇒ Vers un opérateur STEFI privé ?
 - ⇒ Contribution financière des communes et gestionnaires aux coûts du STEFI ?

GRAND LYON
la métropole

